

# Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 31/05/2021

Absent excusé : Néant

## Organisation des élections

Il faut deux bureaux de vote (régionales = A et départementales = B) avec 3 personnes par bureau (6 en même temps) donc il faut des permanences de 8h-13h et de 13-18h.

Idem pour le 27/06, même fonctionnement.

## PLUi

Réunion le 7 juin 14h, Mathilde LAIR vient exposer le projet.

Le problème est dans le zonage : nous sommes limités à 12ha pour la première période et à 3 permis de construire par an. Les granges attenantes à une maison ne rentreront pas dans ces limitations, par contre toute grange isolée doit être déjà répertoriée pour permettre ultérieurement un changement d'affectation. L'affectation ou le maintien en terrain constructible doit tenir compte de l'évolution possible ou non des réseaux et de la voirie.

## Salle des fêtes

Des architectes ont été contactés au premier appel d'offre. Nous allons être regardant sur l'ergonomie du projet (circulation et convivialité) et le prix (Max 300 000 € HT).

La commission appel d'offre analysera les projets (BOISSET, FERMY, CUBAYNES, MARTINS, DE MUNCK)

## Voirie communale

Tous les travaux prévus ont été réalisés. Il nous reste 8000 € en communale qui peuvent être utilisés en élagage ou en dépôt de castine dans le chemin du Fargayras : le choix est porté sur la réfection du chemin, M. Rivière sera contacté. Nous sommes en année blanche pour les travaux communautaires

## Questions diverses

- Adressage : choix retenu : Texte marron, fond ivoire. La Poste a fait un devis pour 42 rues (1800€) et 207 numéros de maison (2618€) il faut rajouter les poteaux.  
La pose des poteaux est en sus. Nous allons contacter QUERCY CONTACT.
- Village étoilé : on obtient 3 étoiles au Label Village Étoilé. Un panneau sera installé aux 4 entrées du village. Le label est obtenu pour 5 ans.
- Lettre des transports scolaires : les enfants scolarisés au Collège Ste Thérèse pourront prendre le bus moyennant 195€ par an. Nous nous insurgons contre cette attitude discriminatoire. Une audience est demandée auprès de M. Baudez, responsable auprès du Conseil Régional.
- Demande de subvention : le club de pétanque concotois demande une aide de 600 €. Cette demande venant d'arriver nous délibérerons au prochain conseil municipal.
- L'ancienne carrière ne peut pas être transformée en terrain de compétition (c'est fortement encadré par la loi), seuls des entraînements enduro pourraient être faits à titre privé. Pour cela une convention devra être signée entre le propriétaire et la mairie et dénonçable en cas de plainte pour nuisances sonores. Nous attendons la réponse du propriétaire.

Levée de séance : 23h30